

Nanterre, le **16 DEC. 2025**

Arrêté n° 2025-DAJA-27

Le Président du Conseil départemental

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 4 ;
- Vu la délibération n° 2021-A du 1^{er} juillet 2021 portant élection du président du Conseil départemental ;
- Vu l'arrêté n° 04-2025-697 du 11 avril 2025 portant organisation des services départementaux ;
- Vu l'arrêté n° 2021-DAJA-92a du 2 juillet 2021 accordant délégation de signature à Monsieur Jérôme Dian, Directeur général des services ;
- Vu l'arrêté n° 2023-DAJA-19 du 13 avril 2023 accordant délégation de signature à Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique et à Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint ;

- A R R Ê T E -

ARTICLE 1 : L'arrêté n° 2024-DAJA-05 du 12 mars 2024 accordant délégation de signature à certains agents de la Direction de la Commande publique est abrogé.

ARTICLE 2 : L'arrêté n° 2023-DAJA-19 du 13 avril 2023 accordant délégation de signature à Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique et à Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, est complété ainsi qu'il suit :

Direction de la Commande publique

1. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, et de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, délégation de signature est accordée à **Monsieur Nicolas Lallemand**, Directeur de la Commande publique, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 90 000 euros hors taxes.

**Nous contacter**Conseil départemental des Hauts-de-Seine
92731 Nanterre Cedex • Tél : 0 806 00 00 92**www.hauts-de-seine.fr****Nous rendre visite**

57, rue des longues Raies - 92000 Nanterre

Accusé de réception en préfecture
092-229200506-20251216-2025-DAJA-27-AR
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, et de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, délégation de signature est accordée à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 50 000 euros hors taxes.

Par ordre de priorité :

- **Madame Chloé Bardet**, Directrice adjointe de la Commande publique ;
- **Monsieur Florent Luzuy**, Directeur adjoint de la Commande publique.

3. Service achats travaux et prestations associées

3.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique et de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique, délégation de signature est accordée à **Monsieur Antoni Mazzardi**, Chef du Service achats travaux et prestations associées, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

3.2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique, de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique et de Monsieur Antoni Mazzardi, Chef du Service achats travaux et prestations associées, délégation de signature est accordée à **Monsieur Matthieu Troadec**, adjoint au Chef du Service achats travaux et prestations associées, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

4. Service achats fournitures et services

4.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique et de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique, délégation de signature est accordée à **Madame Sabina Tokhtarova**, Cheffe du Service achats fournitures et services, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administrative, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

4.2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique, de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique et de Madame Sabina Tokhtarova, Cheffe du Service achats fournitures et services, délégation de signature est accordée à **Madame Sitem Yildirim**, adjointe à la Cheffe du Service achats fournitures et services, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

5. Unité Conseil et Contentieux

5.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique et de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique, délégation de signature est accordée à **Monsieur Charles Jay**, Chef de l'Unité conseil et contentieux, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administrative, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

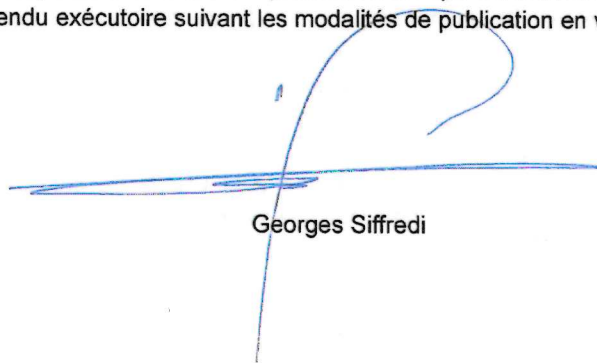
6. Unité Performance

6.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Monsieur Nicolas Lallemand, Directeur de la Commande publique, de Madame Chloé Bardet, Directrice adjointe de la commande publique et de Monsieur Florent Luzuy, Directeur adjoint de la Commande publique, délégation de signature est accordée à **Monsieur Jean-Baptiste Jaucourt**, Chef de l'Unité Performance, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administrative, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur général des services du Département des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est transmis au contrôle de légalité et rendu exécutoire suivant les modalités de publication en vigueur.



Georges Siffredi

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2-4 boulevard l'Hautil, BP. 30322, 95027 Cergy-Pontoise Cedex.

Pour Ampliation

Nicolas Aurières

Directeur des Affaires juridiques
et de l'Assemblée